

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 29 septembre 2021

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le vingt-trois septembre deux mille vingt et un, s'est rassemblé au gymnase Liberté sous la présidence de Monsieur Lionel BENHAROUS, Maire.

OBJET

DECISION
MODIFICATIVE N°2
DU BUDGET
ANNEXE DES
PARKINGS
PUBLICS

PRESENTS :

Lionel BENHAROUS, Sander CISINSKI, Christophe PAQUIS, Daniel GUIRAUD, Moussou NIANG, Malika DJERBOUA, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Christian LAGRANGE, Arnold BAC, Liliane GAUDUBOIS, Patrick BILLOUET, Patrick CARROUER, Lucie FERRANDON, Lisa YAHIAOUI, Sonia ANGEL (à partir du point 10), Gaëlle GIFFARD, Isabelle DELORD, Martin DOUXAMI, Simon BERNSTEIN, Mathias GOLDBERG, Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG, Frédérique SARRE, Vincent DURAND.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Madeline DA SILVA par Guillaume LAFEUILLE, Nathalie BETEMPS par Liliane GAUDUBOIS, Lionel PRIMAULT par Sander CISINSKI, Richard LE PONTOIS par Patrick CARROUER, Sonia ANGEL par Valérie LEBAS (jusqu'au point 10), Johanna BERREBI par Christian LAGRANGE, Delphine PUPIER par Christophe PAQUIS, Alice CANABATE par Lucie FERRANDON, Hélène BERTHOUMIEUX par Frédérique SARRE

ABSENTES : Brigitte BERCERON, Bénédicte BARBET

SECRETAIRE : Guillaume LAFEUILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2021

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE DES PARKINGS PUBLICS

LE CONSEIL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 en vigueur au 1^{er} janvier 2021,

VU le Budget Primitif 2021 du budget annexe Parkings Publics de la Ville des Lilas,

VU la DM N°1 du budget annexe Parkings Publics de la Ville des Lilas,

VU l'avis de la commission compétente,

VU le rapport du représentant légal,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1 : Approuve la décision modificative n°2 du budget annexe Parkings Public de la Ville des Lilas, dans les conditions d'équilibre suivantes :

Recettes de Fonctionnement		
Chap.	Libellé	DM2
013	Atténuations de charges	
70	Produits des services, du domaine et ventes	
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	
Total des recettes de gestion courante		-
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	80 000,00
78	Reprises provisions semi budgétaires	
Total des recettes réelles de fonctionnement		80 000,00
042	Opérat° d'ordre entre sections	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		-
TOTAL		80 000,00
R002		
Total des recettes de fonctionnement cumulées		80 000,00

Dépenses de Fonctionnement		
Chap.	Libellé	DM2
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel, frais assimilés	
014	Atténuation de produits	
65	Autres charges de gestion courante	
Total des dépenses de gestion courante		-
66	Charges Financières	
67	Charges exceptionnelles	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		-
023	Virement à la section d'investissement	
042	Opérat° d'ordre entre sections	80 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		80 000,00
TOTAL		80 000,00
D002		
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		80 000,00

Recettes d'Investissement		
Chap.	Libellé	DM2
13	Subventions d'investissement reçues	191 000,00
Total des recettes d'équipement		191 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
Total des recettes financières		-
45	Total des opérations pour compte de tiers	
Total des recettes réelles d'investissement		191 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérat° d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
041	Opérat° patrimoniales	
Total des recettes d'ordre d'investissement		80 000,00
TOTAL		271 000,00
R001		
Total des recettes de fonctionnement cumulées		271 000,00

Dépenses d'Investissement		
Chap.	Libellé	DM2
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'investissement versées	
21	Immobilisations corporelles	271 000,00
Total des opérations d'équipement		271 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
020	Dépenses imprévues	
Total des dépenses financières		-
45	Total des opérations pour compte de tiers	
Total des dépenses réelles d'investissement		271 000,00
040	Opérat° d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérat° patrimoniales	
Total des recettes d'ordre d'investissement		-
TOTAL		271 000,00
D001		
Total des recettes de fonctionnement cumulées		271 000,00

ARTICLE 2 : DIT que cette délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier principal et affichée en Mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire,

Lionel BENHAROUS



Délibération votée par :

Voix pour 33

Voix contre

Abstentions

NPPV

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300456-20210929-D101-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2021

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de son affichage le 01 OCT. 2021 (pendant une durée continue de 2 mois)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil, sis 7 rue Catherine Puig 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de son affichage. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.